



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec



Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec

L'HUMAIN. AVANT TOUT.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Soins et services en CHSLD : pas seulement une question d'hygiène

Des ordres professionnels réclament une offre de services adaptée

Montréal, le 31 mai 2016 — Les personnes vivant en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sont en droit de recevoir des soins et des services adaptés à leurs besoins. C'est la position que défendent l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ), l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Forts de leur mandat de protection du public et de leurs valeurs communes, ces trois ordres professionnels joignent leur voix à celle de Philippe Voyer, expert en soins gériatriques, cité dans *Le Devoir* du 28 mai dernier : la question des conditions de vie en CHSLD se pose à un niveau plus vaste et complexe que le seul problème du nombre de lits qui y sont donnés.

Il faut apporter une réponse respectueuse et adaptée à la réalité des personnes hébergées, dont l'état de santé et les conditions de vie se complexifient et s'alourdissent. L'État doit rapidement réagir pour corriger la situation et garantir des conditions de vie optimales et empreintes de dignité pour ces personnes. Les trois ordres rappellent que le Québec détient un bien triste record, occupant le dernier rang des provinces canadiennes au niveau du financement du maintien à domicile et de l'hébergement dans le réseau public, ce qui explique en partie la problématique vécue en CHSLD.

Rappelons que le mandat des ordres professionnels est de veiller à la protection du public. Ces trois ordres envoient ainsi un message fort, dans le but constant de mieux servir les populations vulnérables accueillies en CHSLD.

À propos de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'OIIQ est le plus grand ordre professionnel dans le domaine de la santé au Québec. Il est régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et par le *Code des professions*. L'OIIQ est également guidé par ses valeurs de gouvernance que sont la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité. Au 31 mars 2016, il comptait 74 000 membres et quelque 15 000 étudiants immatriculés. Sa mission est d'assurer la protection du public par et avec les infirmières et infirmiers tout en veillant à l'amélioration de la santé des Québécois. L'OIIQ a également pour mandat de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences des infirmières et des infirmiers.

C'est sur cette base que l'OIIQ a publié deux énoncés de position : [Prestation sécuritaire des soins infirmiers](#) (2015) et [Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée](#) (2014). Ces documents invoquent l'impératif d'assurer en CHSLD un accès à des soins et des services sécuritaires et de qualité.

À propos de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a comme mission d'assurer la protection du public. À cet effet, l'Ordre encadre l'exercice de la profession et soutient le développement des compétences des ergothérapeutes favorisant ainsi la qualité des services. L'Ordre valorise également l'ergothérapie dans l'intérêt du public.

À propos de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) a pour mandat d'assurer la protection du public. Il se donne également pour mission de promouvoir la mise en place et le maintien de politiques et de services qui favorisent le développement de l'accès aux services sociaux et de promouvoir une société plus juste et plus équitable.

- 30 -

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Renseignements et entrevues :

Karina Sieres
Conseillère, Relations publiques, OIIQ
514 935-2501, poste 400
514 895-1987 (cell)
karina.sieres@oiiq.org

Catherine Roberge
Chargée des communications, OEQ
514 844-5778, poste 305
robergec@oeq.org

Luc Trottier
Directeur des communications, OTSTCFQ
514 943-1435
ltrottier@otstcfq.org